

Dernière modification le 09/11/2016 par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour le Niger : l'éducation, la santé et l'eau et l'assainissement. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD)

Le Niger est aux derniers rangs du SIGI et du GII. Dans le cadre du SIGI, ce classement est lié à des scores bas dans toutes les catégories, mais particulièrement concernant le code de famille (considéré discriminatoire) et la restriction de libertés civiles.

Social Institutions and Gender Index (SIGI) Rank 2012 : **72/86**

Gender Inequality Index (GII)² Rank 2015: **188/88**

Santé

- La santé des femmes est affectée par un accès limité à l'information et à l'éducation, influençant leur pouvoir de décision concernant leur santé reproductive. En 2014, le taux de fertilité est parmi les plus élevés au monde, 7.6 enfants par femme et le taux d'adolescentes de 15-19 ans enceintes ou déjà mères est de 203,6 naissances pour 1000 femmes. Seules 13% de femmes mariées ou en union utilisaient une quelconque méthode contraceptive en 2012 (Banque Mondiale).

Le taux de mortalité maternelle reste également élevé (553 pour 100 000 naissances vivantes en 2015), même s'il a connu une légère baisse de 36,6% depuis 1990. En 2012, seulement 29 % des naissances se sont déroulées avec l'assistance d'un prestataire de santé formé, essentiellement les infirmières ou sages-femmes (28 % contre 1 % pour les médecins). En milieu urbain où 80 % des femmes ont accouché dans un établissement de santé, l'accouchement s'est déroulé avec l'assistance d'un prestataire de santé formé dans 83 % des cas contre seulement 21 % des cas en milieu rural. De 1998 à 2012, la proportion de femmes ayant reçu des soins prénatals par un prestataire formé, c'est-à-dire un médecin, une infirmière ou une sage-femme, a nettement augmenté, passant de 39 % en 1998, à 46 % en 2006 et à 83 % en 2012³.

L'excision est une pratique très peu répandue au Niger. En 2012, le pourcentage de femmes excisées est resté à 2%.

Education

- Le Niger vit une évolution globale positive concernant la scolarisation des enfants, et en particulier des filles. Les ratios de scolarisation f-h s'améliorent, quoique de façon inégale en fonction des niveaux d'études. Alors que le ratio de scolarisation f-h au primaire est passé de 73%⁴ en 2006 à 84%⁵ en 2012, les progrès en termes de scolarisation au secondaire (ratio f-h de 66.8% en 2012⁶) et au supérieur (ratio f-h de 34.3% en 2012⁷) sont plus modérés. Il est à noter que les inégalités d'accès à la scolarisation varient selon les zones géographiques, le milieu (urbain/rural) et le niveau de vie des familles (Politique Nationale Genre Niger, 2007).

Plusieurs facteurs freinent la scolarisation des filles, notamment :

- **les mariages précoces** : la moyenne d'âge du premier mariage au Niger est parmi les plus basses au monde : en 2001, plus de 60% des filles âgées de 15 à 19 ans étaient mariées (UN, The World's Women 2010). Les mariages constituent la principale cause d'arrêt de la scolarité.

- **la pauvreté** : les jeunes filles servent souvent de main d'œuvre pour les tâches ménagères (une occupation valorisée pour

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification.

² GII : Gender Inequality Index, PNUD. Cet indicateur est composé de 3 dimensions : la santé reproductive, l'*empowerment* des femmes (mesuré à travers le nombre de sièges parlementaires occupés par des femmes et le nombre de femmes ayant fait des études supérieures) et l'insertion des femmes sur le marché du travail.

³ Institut National de la Statistique (INS), [Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples \(EDSN-MICS IV\) 2012](#), Septembre 2013

⁴ Base de données Banque Mondiale.

⁵ Ibid.

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

les femmes), d'autant plus chronophages que les moyens sont limités et l'accès aux services sociaux est limité voire nul.

- les **infrastructures sont peu adaptées aux filles, par exemple** : les collèges sont moins nombreux que les écoles primaires et impliquent souvent de quitter le village : **des trajets longs voir dangereux**, auxquels s'oppose régulièrement la famille.

- problème plus général sur la perception de l'école (perçu comme un facteur acculturant) et de la scolarisation des filles (valorisation du rôle de reproduction de la femme).

Emploi et économie

• **Inégal pouvoir économique et féminisation de la pauvreté** : la pauvreté touche 63% de la population et disproportionnellement les femmes (3 pauvres sur 4 sont des femmes en 2006/8). En 2012, 40% des femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives économiquement (par rapport à 90% des hommes)⁸. Le ratio femmes-hommes de participation au marché du travail est de 0,44 en 2012, ce qui correspond à près de la moitié de la moyenne en Afrique Sub-saharienne. 40% des femmes actives exerce une activité formelle (par rapport à 65% des hommes) : ayant un niveau d'instruction bas, elles sont moins compétitives sur le marché et donc sous représentées. En 2015, le taux d'alphabétisation des femmes était de 11% alors qu'il est de 27% pour les hommes (Banque Mondiale)

• De façon générale les femmes sont présentes dans tous les secteurs d'activité économiques en milieu rural comme urbain ; cependant elles restent cantonnées à certains types d'activité et sont handicapées par le poids des responsabilités liées au foyer (Politique Nationale Genre Niger, 2007). L'accès au crédit à travers des institutions financières est très limité pour l'ensemble de la population, cependant les femmes y ont plus accès que les hommes : 1.6% des femmes ont contracté un prêt en 2010 par rapport à 1% des hommes⁹.

Développement rural

• L'agriculture est la principale activité des populations nigériennes vivant en milieu sédentaire, semi-nomade et nomade. L'héritage est la principale voie d'accès à la terre, et est majoritairement réservé aux hommes. Les femmes, comme les hommes, ont le droit d'acquérir des parcelles de terre mais les financements auxquels celles-ci ont accès sont le plus souvent de petites sommes provenant de réseaux informels (notamment tontines), par opposition aux hommes qui bénéficient souvent de crédits plus substantiels pouvant être destinés à des investissements commerciaux plus importants.

• Dans les différents secteurs ruraux, **une division du travail entre les femmes et les hommes et à noter** :

- Dans le cadre de l'agriculture pluviale, les femmes pratiquent plus le maraîchage et souvent sur des parcelles de petite superficie (0,5 Ha) (Politique Nationale Genre Niger, 2007).

- Dans le secteur de l'élevage, les femmes et les hommes ont accès au bétail, quoique les femmes possèdent plus d'ovins et les hommes plus de gros ruminants. Les produits laitiers sont entièrement sous responsabilité des femmes qui utilisent les revenus obtenus pour des besoins familiaux ou dépenses personnelles.

- Dans le secteur de la pêche, les hommes sont propriétaire des moyens de production (notamment les plus performants : pirogue, filet) et sont plus présents dans la production (capture du poisson). Les femmes sont plus présentes dans la transformation et commercialisation des produits et servent de main d'œuvre lorsqu'il s'agit d'une activité familiale.

Note: « Chez les Touareg et les Peulh Bororo, communautés de type matrilineaire, ce sont les hommes qui assument les tâches domestiques et les femmes qui disposent d'une plus grande autonomie dans la gestion et l'utilisation de ses biens. Il faut également souligner que chez les Haoussas, l'exercice d'activités économiques génératrices de revenus confère à la femme un rôle social et un prestige de première importance en cas de réussite. » (Politique Nationale Genre Niger, 2007)

Législation

• **Ratification de la CEDEF**¹⁰ en 1999 (avec de nombreuses réserves ; d'où une implémentation et opérationnalisation insuffisante, JICA 2011) et le Protocole CEDEF¹¹ en 2004.

• **La constitution prévoit la non-discrimination et confère des droits égaux aux femmes et aux hommes.**

• Depuis 2004, la provision du Code Civil établissant que les questions liées au droit personnel et à la famille étaient gouvernés par le droit coutumier ou la loi de la Sharia, est désormais soumise à conformité avec les conventions internationales ratifiées, provisions légales et règles fondamentales concernant l'ordre public ou les libertés personnelles. Si les textes juridiques nigériens sont, malgré des insuffisances favorables à l'égalité de genre, la prééminence effective du droit coutumier et du droit musulman sur le droit moderne, a pour effet de limiter les effets de la consécration du principe de

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ **CEDEF** : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

¹¹ Protocole facultatif prévoyant que « des communications peuvent être présentées par des particuliers (...) qui affirment être victimes d'une violation par cet Etat Partie d'un des droits énoncés dans la Convention (CEDEF) ».

l'égalité affirmée dans la législation nationale et les textes internationaux ratifiés par le Niger (Politique Nationale Genre Niger, 2007).

- La loi 2004-50 du 24 juillet 2004 fixe la place de la coutume dans l'ordre juridique. Le régime de propriété marital, les droits de propriété et d'héritage sont soumis au droit coutumier, traditionnellement défavorable aux femmes : celles-ci ont un accès d'autant plus restreint à la terre qu'elles héritent rarement des biens de propriété (l'héritage étant l'une des principales voies d'acquisition).
- Le code du commerce permet aux femmes d'exercer une activité économique/commerciale sans autorisation préalable de leur mari ; elles peuvent également contracter des prêts et signer des contrats. Dans la pratique ces droits sont restreints par de forts stéréotypes et l'absence de collatéral rend d'autant plus difficile l'accès au crédit.
- Le code civil prévoit l'égalité entre les époux, notamment en ce qui concerne l'autorité parentale et la responsabilité des dépenses familiales (Code Civil, art. 203 et 214).
- Le code civil établit l'âge légal de mariage à 15 ans pour les femmes et stipule que les deux parties doivent donner leur consentement et que tous les mariages (droit coutumier inclus) doivent être déclarés. Dans la pratique le mariage de jeunes filles continue d'être pratiqué (et non déclaré).
- Les femmes mariées n'ont pas le droit de choisir où elles veulent habiter, ce droit revient à leur époux (Code Civil, art.125).

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

En 2008 la Politique Nationale Genre du Niger est adoptée comme outil opérationnel pour l'intégration du genre dans les politiques publiques et de développement, notamment dans le cadre de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012.

- **Politique Nationale de Genre**, adoptée en juillet 2008. Fortement axée sur les « interrelations entre le genre et le développement », la stratégie a pour finalité de contribuer à la réalisation des objectifs d'égalité et d'équité entre les sexes énoncés dans la SDRP. Elle est articulée autour de quatre domaines : (1) l'égalité sociale (au sein de la famille et dans la communauté), (2) égalité économique (économie du ménage et de marché), (3) égalité en termes de droits et devoirs et accès des femmes aux sphères de décision, et (4) l'amélioration de l'impact des interventions en faveur de l'égalité et de l'équité de genre.
- **Plan décennal de mise en œuvre de la politique nationale de genre, 2009-2018**. Mise en œuvre de deux programmes : (1) Promotion des Droits pour l'équité de genre et la protection des femmes et (2) Promotion des opportunités économique pour les femmes.
- **Documents stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs:**

Plan de Développement Economique et Social 2012-2015 (PDES) : propose d'intégrer le genre comme une question transversale et prévoit des programmes spécifiques pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Il est estimé que le programme visant à garantir une éducation de base universelle et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 contribuerait à réduire les disparités dans l'éducation de base mais aussi à relever l'âge moyen du mariage et abaisser la mortalité infantile et maternelle (souvent attribuée au jeune âge des femmes lors de leur premier accouchement).

Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE, 2003 - 2013) : prévoit un champ d'action large pour promouvoir la scolarisation de la jeune fille et la promotion de la femme au Niger.

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilité institutionnelle sur le genre

- **Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant** : institution chargé de la définition et mise en œuvre de la politique et des stratégies nationales liées au genre et à l'égalité f-h. Au sein du ministère, la **Direction de la Promotion de la Femme (DPF)** est le mécanisme opérationnel de coordination, suivi et évaluation des interventions. Contact Tél. : +227 20 73 49 33 à vérifier
- **Observatoire National de Promotion de la Femme (ONPF)** : organe autonome de contrôle de la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, créé en 1999. Sa mission est centrée autour du respect des droits des femmes et des filles et de l'application des textes législatifs et réglementaires vis-à-vis des conventions internationales.
- **Présidence de la République et Primature** : Des **conseillères genre auprès du Président de la République et du Premier ministre** donnent des avis technique pour l'intégration du genre dans les politiques publique et de développement.
- **Ministères sectoriels** : des points focaux genre sont chargés de veiller à la prise en compte du genre dans les ministères sectoriels.

Ministère de l'Éducation Nationale

Direction de la Promotion de la Scolarisation des Filles (DPSF)
Directrice : Mme Alio Zeinabou Ali (depuis 2011).

Mme Bety Aichatou : Ministre de l'enseignement secondaire (et membre du réseau de femmes francophones)
Email : aichatoubety@yahoo.fr

Autres acteurs nationaux (organismes, recherche, ONG...)

Réseau des Parlementaires Nigériens sur les Questions du Genre, créé en mai 2005 pour permettre aux parlementaire impliqués dans les questions de développement de s'informer, se former et d'échanger sur les enjeux et la pratique de l'approche genre.

M. Moussa Boubacar (secrétaire et conseiller technique). Tel : +227 96 99 70 71
M. Amadou Garba (président)

CONGAFEN : Coordination des ONG et Associations Féminines Nigériennes

Liste des 55 structures membres disponible [ici](#). Partenaires : Ministères, coopération française, ONG Oxfam-Québec, coopération Suisse, Banque Mondiale, PNUD, UNCIEF, ONG Femme Avenir et autres (liste disponible [ici](#)).
BP: 11 400 Niamey Niger. Tél: (+227) 20 75 36 18. Email : congafen@congafen.org

Salon International de l'Artisanat pour la Femme (SAFEM) : initié en 2000 et organisé tous les deux ans à Niamey. Son organe de décision, la Commission Nationale, implique largement la société civile féminine (principales conceptrices de l'évènement).

Mme Barry Bibata GNANDOU, Coordinatrice du SAFEM. Email : barrybibata@yahoo.fr

Association Femmes France-Niger : ONG de développement à approche sectorielle qui cherche à aider les femmes nigériennes à développer leur autonomie. Partenaires : Ministère des Affaires Etrangères (France), Fondation Orange, MGAS, Région Limousin, Fondation Danielle Mitterand, Mon petit plus, Ombre Claire, Liebesglück, Shelter Box, Lycée Suzanne Aladon, Pascal Gymnasium

Mr Katiella Kawagana (Représentant officiel de l'ONG au Niger). BP 11989 Niamey Niger. e-mail : kawagana@yahoo.fr

SongES Niger : ONG nationale qui a pour mission le renforcement des capacités des ONG et associations locales qui interviennent dans la lutte contre le SIDA et le secteur de l'Enfant en situation difficile. Forte approche genre et développement.

Mambo Kadidia Danté (coordinatrice et chargée de l'intégration de l'approche genre à SonGES).

Santé Reproductive pour une Maternité Sans Risque (SRMSR - DIMOL), partenaire de mise en œuvre du programme Muskoka au Niger. Travaille également sur un projet ayant l'objectif d'aider à l'amélioration des droits sexuels et reproductifs au Niger (en partenariat avec Fundacion Mujeres). Financements de l'UE.

Suba Soola, ONG intervenant sur l'éducation, partenaire de la Coopération Suisse.

B.P.: 46 Téra. Tél.: (+227) 20 71 12 45/96 46 91 65

ATIM (Gaya), ONG intervenant sur l'éducation, partenaire de la Coopération Suisse.

ATIM - Association Taïmoko Illimin Mata
B.P. 96, Gaya, Tél.: (227) 20 68 05 82/21 68 00 34
Email: atimgaya@yahoo.fr

Tattali, ONG intervenant sur l'éducation, partenaire de la Coopération Suisse.

B.P.: 421 Maradi, Niger. Tél.: (+227) 20 41 06 62. Email: tattalimaradi@yahoo.fr

ONG Karkara, intervient sur la sécurité alimentaire. Partenaires : Gouvernement et communes du Niger, AFD, Coopération Belge, Coopération Suisse, Coopération Espagnole, USAID, Union Européenne, EIRENE, OXFAM GB et Novib, Counterpart International, CBM, SNV, IRD, AED, Christian Aid, VSF Belgique, CONEMUND, Banque Mondiale, FAO, PAM, UNICEF, PNUD, IRAM

BP 2045 Niamey-Niger 20 75.30.23. Email coordkarkara@yahoo.fr

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

Plan Niger : En 2008 Plan-Niger créé le programme [IMAGINE](#) (Improve the EducAtion of Girls in NigEr).
Famari Barro (Représentant-Resident). Adresse : Plan Niger Rue de Beli - BP 12247 Niamey - NIGER
Tel : +227 20 72 44 44/5. Email: niger.co@plan-international.org

Oxfam-Québec au Niger : Leurs activités ciblent particulièrement les femmes, les jeunes et les réfugiés, intervient notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation et des violences faites aux femmes.

Représentante: Fatima Ibrahima

Adresse: Oxfam-Québec Immeuble Oxfam_International Rue YN-5 porte 76 Bp 10 383 Niamey Niger

Association Suisse-Niger : ONG dont l'objectif est de soutenir, développer et suivre des initiatives locales en faveur des populations du Niger, et plus particulièrement pour les femmes et les enfants.

Françoise HAMA (Présidente. Tel en Suisse : 022/320.99.75, depuis l'étranger : 00.41.22/320.99.75

Adresse postale 12 - 1288 Aire-la-Ville/Genève (SUISSE). Email : webmaster@suisseniger.org

Care Niger

Mme Fatma Zennou (coordinatrice du Programme Leadership des femmes et des filles, et également membre du réseau de femmes francophones). Email : fatma.zennou@co.care.org

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

UNICEF

2, rue des Oasis – Quartier Ancien Plateau, Niamey, Niger. Email : Niamey@unicef.org

Représentant de l'UNICEF au Niger : Akhil Iyer

FNUAP Niger

Maison de l'Afrique, 428 Avenue du Fleuve Niger, Niamey, Niger.

Mr. Issa Saou (NPO/Genre) : sadou@unfpa.org

Répertoire exhaustif disponible [ici](#).

ONU Femmes Niger

Alou Fati A. Sawani (National Programme Coordinator). Tel: +227 2072 6875. Email: alou.fati.sawani@unwomen.org

PNUD Niger

Resident coordinator : Mr. Fodé NDIAYE fode.ndiaye@undp.org

Gender Focal Point :

Groupe Thématique GENRE du Système des Nations Unies

Présidente : Marlène François Lays (à confirmer)

Banque Mondiale : Les trois objectifs plurisectoriels clés de la stratégie de partenariat national Banque Mondiale-Niger 2013-2016 sont la création d'emplois, l'amélioration de l'accès à l'éducation et l'accroissement des possibilités pour les femmes.

Point de contact principal : +227-20-73-51-21

Odilia Renata Hebga (Chargée de communications). B.P. 12402. Niamey, Niger. Email : ohbega@worldbank.org

Coopération Suisse

Bureau de la Coopération Suisse /Agence Consulaire (rattaché à l'Ambassade de Suisse à Abuja au Nigéria).

Agence Consulaire Suisse, Rue du Souvenir. B.P.728, Niamey-Niger. Tél : 00227- 20 73 38 42. Fax: 00227- 20 73 33 13

E-mail: niamey@sdsc.net

Personnes de contact: Philippe Fayet (Directeur résident), Marie Adjé (Assistante consulaire)

Liste de partenaires intervenant sur l'éducation et le développement rural disponible [ici](#).

BTC Coopération Espagnole

Le secteur Genre et Développement occupe une importante place dans le programme de la Coopération Espagnole au Niger, tant du point de vue stratégique tout comme par son caractère transversal dans les interventions financées par l'AECID (on estime qu'en 2011, plus de 70% du nombre des interventions en Santé, Développement Rural et Lutte Contre la Famine et Culture pour le Développement à réaliser une bonne intégration entre le genre). La coopération espagnole travaille avec plusieurs services départementaux sectoriels et de nombreuses ONG. Quelques partenaires : Action contre la Faim, ACC Consorcio de Cooperacion, Carrefour Jeunesse Niger, Cideal, Conemund, CCOG, Cruz Roja Espanola, Arts Cultura y desarrollo, ONG Diko, ONU Femmes, FIDA, FUDEN, FUNDESARTE, Mouvement pour la Paix, Save the Children,

Document « Promotion de la position de la femme nigérienne au sein de l'économie : partage de propositions et bonnes pratiques » disponible [ici](#).

Coopération au Développement Belge : aborde le genre dans l'axe développement rural (élevage, sécurité alimentaire et

genre).
Daniël Ceuninck (attaché)
Karl Vandepitte (attaché assistant)

[Banque Africaine de Développement](#)

M. Franck Perrault, Directeur région Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire). Email : F.PERRAULT@AFDB.ORG.
Tél. : (+225) 20 20 40 46

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

Santé

UNICEF, FNUAP, ONU Femmes, Muskoka : contribuer au renforcement des capacités pour accélérer la lutte contre la mortalité maternelle, néonatale et infantile.

Education

Coopération du Canada, [contribution à la Direction pour la promotion de la scolarisation des filles \(2008-2009\)](#): contribution pour la formation des enseignants et encadreurs pédagogiques sur les rapports entre les sexes.

Coopération Suisse, scolarisation des filles : 5ème phase du projet en 2010-2012. Mise en œuvre du programme assurée par trois ONG nationales (cf partie acteurs nationaux). Partenaires : Secrétariat Général du MEN/A/PLN, Direction nationale en charge de la SCOFI, Directions régionales de l'Education nationale et de la promotion des langues nationales, UNICEF, LEX-Dév, SNV, COGES et FCC.

E-mail: niamey@sdc.net -

Activité économique

Adéquations, Aster-International, Ethnik, Equilibres & Populations, Guilde européenne du Raid (chef de file), Terre des Hommes France : AGLAE (Approche Genre, Levier de l'Activité Economique), programme dont l'objectif est de renforcer et de soutenir des actions de développement économique dans le domaine de l'artisanat, conduites par des femmes et des organisations de femme (également au Burkina Faso, Togo et Bénin). Au Niger ce programme se traduit par le **Projet RC-TEC** : Renforcement des capacités techniques et commerciales des femmes au Niger, mené par plusieurs partenaires.

Oxfam, [Autonomisation des productrices maraîchères des unions de Mooriben \(mai 2011-février 2012\)](#) : renforcement des capacités en technique maraîchères des femmes des Unions, amélioration du cadre institutionnel et de gestion des exploitants agricoles, amélioration des conditions d'accès et d'utilisation de l'eau, valorisation de la production et recherche de canaux de commercialisation. Partenaire : Agence Canadienne de Développement International (financement).

Autres secteurs

FNUAP, [Initiative Genre au Niger](#) (2002-2006 (ce programme existe-t-il encore ?): projet couvrant les régions d'Agadez et Zinder, dont l'agence d'exécution et l'Académie pour le Développement de l'Education. Partenariats avec plusieurs ministères, notamment le Ministère du Développement social, de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant (Ministère de tutelle). Composantes du programme : juridique, politique, santé de la reproduction, valorisation de l'éducation des filles et une composante transversale de méthodologie.

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs basés au Niger

Coopération espagnole : « Promotion de la position de la femme nigérienne au sein de l'économie : partage de propositions et bonnes pratiques ». Disponible [ici](#).

Organisation Non-Gouvernementale de Coopération Internationale Sud-Sud et Tanmia.ma : « Guide pour l'intégration du genre dans les projets de développement ». Disponible [ici](#).